

## TR: Remise de votre PASS Education

Soulier Annick

lun. 04/04/2022 18:14

À : Soulier Annick &lt;Annick.SOULIER@paris.fr&gt;;

Importance : Haute

Mesdames, Messieurs les professeur-e-s toutes disciplines  
Cher-e-s collègues,

En complément d'information et afin de répondre aux nombreuses demandes reçues par vos coordonnatrices (merci de leur patience..), je vous informe qu'il sera possible qu'un.e collègue puisse venir retirer votre Pass-éducation à la seule condition qu'il ou elle se présente avec la photocopie de votre carte professionnelle. Ce.cette collègue signera de son nom à votre place d'émargement, s'engageant ainsi à restituer la carte à son propriétaire en mains propres.

Espérant ainsi faciliter cette distribution...

Bien à vous tous



**Annick SOULIER**  
**Cheffe du Pôle Enseignements et Projets Scolaires**  
Direction des Affaires Scolaires  
Sous-direction de la Politique Educative  
01 42 76 21 52  
3, rue de l'Arsenal - 75004



---

**De :** Soulier Annick

**Envoyé :** lundi 4 avril 2022 13:02

**À :** Soulier Annick

**Objet :** Remise de votre PASS Education

**Importance :** Haute

Mesdames, Messieurs les professeur-e-s toutes disciplines  
Cher-e-s collègues,

Une bonne nouvelle en ce début avril : l'arrivée très attendue des « **PASS éducation** » pour les professeurs de la Ville de Paris.

Cet outil est au service de l'éducation artistique et culturelle et plus largement du rapprochement de la culture et de l'École. Il permet un accès gratuit aux collections permanentes de plus de 160 musées et monuments nationaux jusqu'en 2024.

Présenté sous un format carte, un Pass éducation individuel et nominatif sera à votre disposition **dès le mardi 5 avril** :

**Au secrétariat de la Sous-Direction de la Politique Éducative**

**Bureau situé en face des ascenseurs du 2<sup>ème</sup> étage**

**À la DASCO**

**3 rue de l'Arsenal 75004 Paris**

**Une permanence pour la remise de ces cartes sera ouverte de la façon suivante :**

- **Semaine du 5 au 8 avril :**  
Mardi – mercredi – jeudi de 8h30 à 17 heures  
Vendredi de 8h30 à 12 heures puis de 13h à 17 heures
- **Semaine du 11 avril au 15 avril :**  
Lundi – mardi – mercredi – jeudi de 8h30 à 17 heures  
Fermé le vendredi 15
- **Semaine du 18 au 22 avril :**  
Lundi de Pâques : férié  
Mardi de 8h30 à 13 heures  
Mercredi de 12 heures à 17 heures  
Jeudi 21 avril de 8h30 à 13 h  
Fermé le vendredi 22 avril.

Nous souhaiterions que l'ensemble des cartes soit distribué avant les congés de printemps, aussi, en cas d'impossibilité majeure de déplacement dans les horaires notifiés, je vous invite à contacter votre coordonnatrice des projets scolaires (Ophélie, Chrystelee, Sandrine).

Vous êtes tenus de venir munis **d'une photo d'identité** et de votre carte professionnelle ou pièce d'identité. Chaque carte ne peut être remise qu'individuellement après avoir apposés le tampon du service, votre signature, et après avoir émargé pour cette de remise de carte.

Je remercie par ce mail Anne-Marie et Patricia du secrétariat pour leur disponibilité durant cette période, l'équipe du PEPS restant en soutien si besoin.

Vous souhaitant à toutes et tous une très bonne semaine.

Bien cordialement

Annick SOULIER



**Cheffe du Pôle Enseignements et Projets Scolaires**

Direction des Affaires Scolaires

Sous-direction de la Politique Educative

01 42 76 21 52

3, rue de l'Arsenal - 75004

